

REUNION CONSEIL COMMUNAUTAIRE JEUNES

Du mardi 27 janvier 2015 à 17 heures

Etaient présents : Thomas BESSON – Baptiste BOUSSAND – Enzo BRISON (Président) – Tony Brison – Maxence DUCARRE – Timothée JACQUART – Sarah LEBault – Eva LEMAIN – Léa MARTELIN – Adrien MORIN – Arnaud PEGON – (Vice-président) – Elen TUAL – Loanne VISSE – Capucine VOLANT

Absent : Dymytry PODLASIAK

Le conseil communautaire jeunes, lors de sa réunion du 11 décembre avait, unanimement, décidé que les candidats non élus lors du scrutin organisé le 2 décembre, pourraient, s'ils le souhaitent, participer aux travaux des commissions.

Ont répondu à cette invitation : Dimitri BENABDELKADER – Maëlle CHATEAU – Baptiste DUMOULIN – Clara MOREIRA – Maxime TREMEAUD

Bien évidemment, cette invitation sera renouvelée pour les prochaines réunions à l'ensemble des candidats non élus.

M. Jean-Claude VASSAN, Vice-président de la Communauté de communes participait également à cette réunion.

Le Président, Enzo BRISON, rappelle l'ordre du jour de la présente réunion et invite chacun à s'exprimer en respectant un ordre dans la prise de parole.

I. Modalités de fonctionnement du conseil communautaire jeunes

- **Jour et heures des réunions :** A l'unanimité, il est décidé que les réunions du conseil se tiendront les mardis à 17 heures.
- **Périodicité :** Ne pas envisager de réunions trop fréquentes afin
 - d'éviter de perturber le travail scolaire
 - d'éviter d'empiéter sur les temps de loisirs ou de pratique sportive
 - d'éviter de solliciter trop souvent les parents qui doivent assurer le transport d'après-réunion.

Par ailleurs, il faut, aussi, tenir compte des réunions de commissions qui vont s'intercaler entre des réunions de conseil.

Au début : maximum, une réunion par mois avec, sans doute, un rythme moins soutenu dans un second temps.

- **Comptes rendus :** Les réunions du Conseil communautaire jeunes feront l'objet d'un compte rendu très simplifié, sous la forme d'un "relevé de décisions" qui sera, à l'avenir, rédigé en cours de réunion.

II. Désignation d'un(e) deuxième vice-président(e)

Avant d'aborder la question de la constitution de commission, il est proposé de procéder à la désignation d'un(e) deuxième vice-président(e).

Le président, Enzo BRISON, en accord avec le vice-président, Arnaud PEGON, propose que pour permettre une certaine parité, cette fonction soit dévolue, prioritairement, à une jeune fille.

Il sollicite les candidatures.

Se porte candidat : Léa MARTELIN et Elen TUAL.

L'une et l'autre font part de leurs motivations et il est procédé au vote.

Sur les 14 bulletins déposés dans l'urne, les votes se répartissent comme suit :

- Léa MARTELIN : 7 voix
- Elen TUAL: 6 voix
- Bulletin blanc : 1

Le président déclare Léa MARTELIN deuxième vice-présidente.

III. Constitution de commissions

Sur la proposition du président, il est décidé, à l'unanimité, de constituer 4 commissions ayant pour thèmes respectifs :

- Sports
- Loisirs
- Culture
- Divers : y seront abordés les sujets n'entrant pas dans le cadre des 3 autres commissions et en particulier les sujets concernant la vie quotidienne, la citoyenneté, ...

Il est remarqué qu'il ne sera pas toujours aisé de distinguer les sports et les loisirs.

Il est proposé à l'ensemble des participants à la réunion de se porter candidats à la participation aux commissions.

Il est précisé qu'il est possible de participer à plusieurs commissions.

Composition des commissions :

- Sports : **Adrien MORIN** (Animateur de la commission) - Elen TUAL – Thomas BESSON – Maxence DUCARRE – Dimitri BENABDELKADER –
- Loisirs : **Tony BRISON** (Animateur de la commission) – Baptiste BOUSSAND – Eva LEMAIN – Baptiste DUMOULIN – Sarah LEBault – Loanne VISSE – Capucine VOLANT – Maëlle CHATEAU – Maxime TREMEAUD
- Culture : – **Léa MARTELIN** (Animateur de la commission) – Enzo BRISON – Baptiste DUMOULIN – Tony BRISON – Timothée JACQUARD Capucine VOLANT –
- Divers : **Arnaud PEGON** (Animateur de la commission) - Maëlle CHATEAU – Timothée JACQUARD – Elen TUAL – Dimitri BENABDELKADER

Afin de fixer les dates de réunions, il est convenu que les responsables adresseront, par mail, deux propositions de dates aux membres de leur commission. La date permettant le plus grand nombre de présents sera retenue.

Le responsable de commissions est chargé :

- d'établir l'ordre du jour des réunions et d'en préparer la convocation qui sera signée par le président du Conseil jeunes et le vice-président de la Communauté de communes.
- D'animer la réunion
- D'en assurer le compte rendu
- D'en faire le commentaire à la réunion suivante du Conseil jeunes.

Il sera accompagné par les référents adultes désignés par le Conseil de communauté : Jean-Claude VASSAN et (ou), selon le sujet évoqué et ses disponibilités Hélène LABROSSE.

Enzo BRISON, en tant que président, peut participer aux réunions de chacune des commissions

IV. Recensement des idées et projets

Enzo BRISON et Arnaud PEGON énumèrent les différents souhaits qu'ils ont recueillis auprès des collégiens des deux établissements :

- Création d'un "agorespace" à Chauffailles
- Création d'un skate park
- Installation d'un magasin de prêt à porter "Jennyfer"
- Campagne contre les incivilités, le racisme, l'homophobie
- Vestiaires rugby à Chauffailles
- Piscine couverte
- Air soft
- Bowling
- Golf,
- Terrain de moto cross
- Arrêt de bus à Arfeuilles
- Amélioration du terrain de foot à Chauffailles

Ce recensement, essentiellement axé sur la demande d'équipements de loisirs, n'est, évidemment, que l'expression de souhaits, souvent individuels.

Il est convenu de ne pas chercher, immédiatement, à en étudier l'opportunité ou le réel intérêt.

Ces sujets seront renvoyés devant les commissions qui devront, sans éluder les préoccupations exprimées, rechercher, d'abord, si ces questions relèvent de la compétence de la communauté de communes.

Monsieur Vassan précise, par ailleurs, que le secteur culturel de la Communauté de communes est prêt à travailler avec la commission culture du Conseil jeunes.

La séance est levée à 18 h 10.